

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1988)

Rubrik: Europe et Amérique du Nord

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

En 1988, le CICR est resté en relation avec la plupart des gouvernements et des Sociétés nationales d'Europe et d'Amérique du Nord. A maintes occasions, il a fait entendre sa voix, par l'intermédiaire de son président, de membres du Comité et de nombreux collaborateurs. Leur mission à tous était, bien sûr, de faire mieux comprendre les fondements de l'action du CICR, de présenter ses activités sur le terrain et les difficultés qu'il y rencontre parfois et, selon les cas, de sensibiliser leurs interlocuteurs à la question de la ratification des Protocoles additionnels, de rappeler la communauté internationale à ses devoirs, ou encore d'obtenir un soutien financier proportionnel à l'augmentation du volume des interventions humanitaires.

Déployées à partir du siège de l'institution, les activités en Europe et en Amérique du Nord ont été financées par le budget ordinaire. Quant à la délégation auprès des organisations internationales à New York, elle s'est plus particulièrement chargée de représenter le CICR auprès des Nations unies, de son Secrétariat, de ses institutions spécialisées, ainsi qu'auprès des missions permanentes y accréditées, traitant avec eux de nombreuses questions opérationnelles et juridiques.

Enfin, par le biais de son Agence centrale de recherches, le CICR a continué à traiter des demandes relatives à la Seconde Guerre mondiale.

AUTRICHE

Le Chancelier fédéral de la République d'Autriche, M. Franz Vranitzky, a été reçu au siège du CICR, le 2 février, par le président Sommaruga et par plusieurs membres du Comité. Le président du CICR a remercié le Chancelier fédéral du soutien apporté par la République d'Autriche au CICR. Il a également rappelé que le nombre important de situations conflictuelles dans le monde requiert, dans l'intérêt des victimes, un appui diplomatique constant, en particulier de la part des pays neutres.

BELGIQUE

Le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, a donné une série de conférences en Belgique auprès de divers publics (Ecole royale militaire, Institut royal supérieur de défense, université de Liège et Croix-Rouge belge), du 21 au 26 avril.

BULGARIE

Un membre du Comité, M. Daniel Frei, ainsi que le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, ont représenté le CICR au 9^e Congrès de la Croix-Rouge bulgare (Sofia, 13 et 14 mai). Ce congrès a permis aux représentants de l'institution de renforcer les contacts, non seulement avec la Croix-Rouge bulgare, mais avec les représentants de Sociétés nationales de divers pays conviés au Congrès.

CANADA

A l'invitation du gouvernement et de la Croix-Rouge canadienne, le président Sommaruga s'est rendu à Ottawa et à Montréal, du 20 au 24 mars. Les entretiens avec des représentants du gouvernement, dont le Premier ministre, M. Brian Mulroney, et le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, ont notamment porté sur la ratification des Protocoles additionnels et sur le financement du CICR par le gouvernement canadien.

Tant à Ottawa qu'à Montréal, les relations cordiales qu'entretient le CICR avec les dirigeants de la Croix-Rouge canadienne ont ainsi été renforcées. Donnant suite à l'invitation du président Sommaruga, le président de la Croix-Rouge canadienne, M. Alan Watson, s'est, à son tour, rendu au siège du CICR, le 3 juin.

Le CICR a, en outre, poursuivi ses efforts pour faire mieux connaître le droit international humanitaire en participant notamment, à titre de conférencier, à un cours pour officiers de l'armée canadienne (Ottawa, avril), à la réunion annuelle de la division de la Colombie britannique et du Yukon de la Croix-Rouge canadienne (Vancouver, juin) et au premier séminaire national de diffusion du droit international humanitaire organisé par la Société nationale (Ottawa, octobre); un séminaire semblable s'est déroulé en novembre à Vancouver.

ESPAGNE

A l'invitation du gouvernement espagnol, le président Sommaruga s'est rendu en Espagne, du 1er au 5 mars.

A Madrid, après avoir été reçu par Leurs Majestés le Roi et la Reine, le président du CICR a tenu plusieurs réunions de travail avec des représentants du gouvernement

espagnol. Il a également été reçu par M. Felipe González, président du gouvernement espagnol, et par M. Francisco Fernández Ordóñez, ministre des Affaires étrangères. Le président du gouvernement espagnol a confirmé sa volonté de soutenir le CICR sur les plans diplomatique et financier; il s'est également exprimé en faveur d'une accélération du processus de ratification des Protocoles additionnels.

Le président du CICR s'est rendu le 3 mars à Barcelone, où il a notamment été reçu par le maire de la ville et les dirigeants de l'Assemblée catalane de la Croix-Rouge espagnole.

Le 7 juin, en réponse à l'invitation du CICR, M. Felipe González, accompagné du ministre de la Culture et porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana, et du président de la Croix-Rouge espagnole, M. Leocadio Marín, a été accueilli au siège du CICR par le président Sommaruga et plusieurs membres du Comité.

Lors de ces deux rencontres et tout au long de l'année, le dialogue entamé en 1986 avec les autorités espagnoles dans le but d'obtenir l'accès aux lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur (détenus en période d'interrogatoire dans les postes de la Police nationale et les casernes de la Garde civile) a été poursuivi. Rappelons à ce sujet que, dans le cadre de son action à l'intention des personnes arrêtées en vertu de la législation antiterroriste, le CICR a visité régulièrement les prisons dépendant du ministère de la Justice depuis 1972 (dernière série de visites réalisée en mai 1986). Dans le cadre de ces démarches, un délégué du CICR a été envoyé à Madrid pendant le dernier trimestre de 1988, dans l'espérance que la présence permanente d'un représentant de l'institution contribuerait à favoriser le dialogue avec les autorités espagnoles compétentes et permettrait d'aboutir à la réalisation de cet objectif. Mais à la fin de l'année écoulée, la question de l'accès aux lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur n'était toujours pas résolue. Aussi le CICR prévoyait-il de remettre un mémorandum aux autorités espagnoles, début 1989, afin de leur présenter un bilan de la situation, à la lumière de ces deux années de démarches, et de leur proposer une période de réflexion avant de reprendre le dialogue.

Enfin, en septembre, deux délégués ont présenté deux séries d'exposés sur les activités du CICR et la diffusion du droit international humanitaire à l'intention d'officiers supérieurs de la Police nationale et de la Gendarmerie.

ETATS-UNIS

Une délégation conduite par le président du CICR a assisté, du 21 au 23 mai, à la convention annuelle de la Croix-Rouge américaine, à Cincinnati (Ohio). Cette mission a également été l'occasion d'un échange de vues avec le Secrétaire général des Nations unies, le 20 mai, à New York.

Tout au long de l'année, le CICR a poursuivi ses efforts pour faire mieux connaître le droit international humanitaire et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Un délégué basé à New York est plus particulièrement chargé de cette activité. Concernant la diffusion auprès des forces armées, le CICR, comme il le fait depuis 1985, a de nouveau pris part, à titre d'enseignant, aux cours de droit de la guerre mis sur pied par le corps des «Marines». Des conférences ont également été données devant des officiers supérieurs des trois armes. Par ailleurs, plusieurs académies militaires organisant des programmes d'enseignement pour officiers étrangers ont offert au CICR la possibilité de mieux se faire connaître.

La coopération avec la Croix-Rouge américaine est restée un volet important d'activités: outre les nombreux exposés présentés à diverses sections de la Société nationale, un premier cours de formation a été organisé, conjointement avec la Croix-Rouge américaine, à l'intention du personnel de son siège (Washington, février).

Des journées d'information et des conférences ont également eu lieu pour d'autres catégories de publics: universités, organisations non gouvernementales, administrations fédérales, associations d'anciens combattants, etc.

Enfin, le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, a fait un exposé sur les activités de l'institution en Amérique du Sud, le 6 avril, à l'*America's Watch Committee*. Un membre du Comité, M. Daniel Frei, a conduit la délégation du CICR au 5^e séminaire pour diplomates, organisé par la *New York University School of Law* (New York, 20 et 21 janvier), auquel ont participé une soixantaine de représentants de missions permanentes auprès des Nations unies.

FINLANDE

Le président du CICR s'est rendu, du 5 au 7 octobre, en Finlande où il a eu plusieurs entretiens avec des personnalités de la vie politique, dont le Premier ministre, M. Harri Holkeri, et le ministre des Affaires étrangères, M. Kalevi Sorsa, ainsi qu'avec les dirigeants de la Croix-Rouge finlandaise. L'appui financier du gouvernement finlandais et le soutien apporté par la Société nationale aux activités du CICR ont été plus particulièrement évoqués à cette occasion.

FRANCE

Sur invitation de la Croix-Rouge française, le président Sommaruga s'est rendu, du 21 au 23 octobre, à Paris où il a assisté aux festivités organisées à l'occasion du 125^e anniversaire du Mouvement.

Reçu tout d'abord par M. François Mitterrand, président de la République française, M. Sommaruga a ensuite

eu divers entretiens, notamment avec Mme Edwige Avice, ministre déléguée auprès du ministre d'Etat aux Affaires étrangères, et M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, au sujet des activités opérationnelles de l'institution, de son financement ainsi que du dossier sur l'utilisation des armes chimiques.

Répondant à l'invitation du président Mitterrand, M. Sommaruga s'est à nouveau rendu à Paris, le 10 décembre, pour assister à la commémoration du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

HONGRIE

En réponse à l'invitation du président de la Croix-Rouge hongroise, le président Sommaruga s'est rendu en Hongrie, du 15 au 20 septembre. Outre divers entretiens, notamment avec le Premier ministre, M. Károly Grósz, et le ministre des Affaires étrangères, M. Péter Varkonyi, le président du CICR a aussi eu des échanges de vues approfondis avec les dirigeants de la Société nationale. M. Sommaruga a fait un exposé sur la coopération entre le CICR et les Sociétés nationales à l'occasion de l'ouverture de la réunion des présidents de 18 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Budapest, 20 au 22 septembre).

ISLANDE

Mme Vigdis Finnbogadóttir, présidente de la République d'Islande, a été reçue au siège du CICR, le 11 novembre, par le président Sommaruga et plusieurs membres du Comité. La contribution financière de l'Islande, son soutien diplomatique et l'appui accordé au CICR par la Croix-Rouge islandaise ont notamment été relevés par M. Sommaruga.

ITALIE

Le 20 octobre, le président Sommaruga a reçu au siège du CICR M. Amintore Fanfani, ministre du Budget. Puis, le 4 novembre, il a accueilli le ministre de la Santé, M. Carlo Donat-Cattin, accompagné de plusieurs personnalités du gouvernement, de députés, de sénateurs et de membres de la Croix-Rouge italienne. Ces rencontres ont permis au président de l'institution de remercier les autorités italiennes de leur soutien au CICR et ont été l'occasion d'un échange de vues au sujet des principales activités opérationnelles. La problématique institutionnelle de la Croix-Rouge italienne et ses statuts ont fait l'objet d'entretiens approfondis avec la délégation italienne.

NORVÈGE

Le président Sommaruga a été reçu à Oslo, du 24 au 26 janvier, par les dirigeants de la Société nationale et plusieurs représentants du gouvernement, avec lesquels les questions du financement du CICR et de la ratification des Protocoles additionnels ont été plus particulièrement abordées. M. Sommaruga a également présenté un exposé sur le droit international humanitaire et les activités du CICR dans le monde à l'institut Nobel d'Oslo; puis, il a donné une conférence de presse.

Enfin, le président Sommaruga a été reçu en audience privée par S.M. Olav V, Roi de Norvège et «Patron» de la Société nationale, et par M. Kåre Willoch, président de la Commission des Affaires étrangères du Storting (Parlement).

POLOGNE

Le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, s'est rendu en Pologne, en août, dans le cadre du traditionnel cours d'été de droit international humanitaire pour étudiants d'Europe et d'Amérique du Nord (voir le chapitre *Diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*). Il s'est, en outre, entretenu avec le vice Premier ministre, M. Jozef Kozioł, avec lequel la question de la ratification des Protocoles additionnels a notamment été abordée.

A l'invitation de la Croix-Rouge polonaise, le chef de l'Agence centrale de recherches (ACR) a rendu visite, du 21 au 26 septembre, à cette Société nationale, dont le service Agence collabore étroitement avec l'ACR depuis de nombreuses années.

Il s'est également rendu en Tchécoslovaquie, du 18 au 21 septembre, à l'invitation de la Société nationale, pour régler diverses questions d'Agence.

ROUMANIE

Préoccupé par les nombreuses demandes de réunions de famille restées sans réponse de la part des autorités roumaines, le CICR a tenté d'engager le dialogue avec la Croix-Rouge roumaine et les autorités à diverses reprises.

Une note où le CICR, tout en relevant la compétence des Sociétés nationales concernées pour régler ces cas, offrait ses bons offices à la Roumanie, a ainsi été transmise, le 26 septembre, via la mission permanente à Genève, aux autorités roumaines. A la fin de l'année, cette proposition de dialogue n'avait pas été agréée.

ROYAUME-UNI

Une nouvelle série de visites, la onzième depuis octobre 1971, a été réalisée par une équipe du CICR dans les lieux de détention d'Irlande du Nord. C'est ainsi que, du 7 au 28 août, six délégués du CICR, dont deux médecins, se sont rendus dans les prisons de Maze, Maghaberry, Belfast (Crumlin Road) et Magilligan, où se trouvaient au total 1 806 détenus. Cette visite, la plus longue de toutes celles réalisées jusqu'à présent en Irlande du Nord, a permis au CICR de renforcer sa coopération avec les autorités pénitentiaires, qui ont examiné ses remarques et conclusions avec le plus grand soin.

Outre diverses missions du délégué général adjoint pour l'Europe et l'Amérique du Nord, à Londres et à Belfast, des exposés sur le droit international humanitaire et le CICR ont été présentés, début novembre, à l'université d'Essex, à la *Queen's University* de Belfast, à l'université d'Ulster, au *British Institute of International and Comparative Law* à Londres, au *Royal Army College* ainsi qu'aux volontaires de la section de Belfast de la Croix-Rouge britannique et aux participants de la *Conference on the International Red Cross and International Humanitarian Law for Civil Servants*, organisée par la Société nationale britannique.

Le 28 avril, le président du CICR a reçu au siège M. Christopher Patten, ministre d'Etat au Développement, auquel les principales activités du CICR dans le monde ont été présentées.

Les 15 et 16 novembre, M. Pierre Keller, membre du Comité, a fait des exposés sur le CICR, respectivement devant le *London Diplomats Group*, à la demande du *Quaker Peace and Service* et, dans le cadre du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, au centre d'information des Nations unies à Londres.

Enfin, le CICR a été représenté au séminaire européen de la Croix-Rouge britannique, à Barnett Hill, en septembre.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Le CICR a maintenu des contacts suivis avec les autorités et la Croix-Rouge irlandaise, tant à Genève, via la mission permanente, qu'à Dublin où le délégué général adjoint pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est rendu à deux reprises, en juin et en novembre.

SUÈDE

Du 27 au 29 janvier, le président du CICR a été reçu en Suède par la présidente de la Croix-Rouge suédoise, Mme G. Göransson, ainsi que par les dirigeants de la Société nationale et plusieurs représentants du gouvernement. Au cours de ces conversations, M. Sommaruga a plus particu-

lièrement souligné l'appui apporté au CICR par le gouvernement et la Croix-Rouge suédoise, tant sur le plan diplomatique que financier (soutien aux actions spéciales du CICR). Enfin, le président Sommaruga a donné une conférence sur le droit international humanitaire, devant un public d'universitaires et de diplomates, à l'Institut suédois pour les Affaires étrangères.

SUISSE

Outre de nombreux contacts avec les autorités fédérales, à Berne, comme avec les représentants des différents cantons, le président Sommaruga et plusieurs membres du Comité ont reçu, au siège du CICR, le président de la Confédération, M. Otto Stich (11 août), le chef du Département fédéral de Justice et Police, Mme Elisabeth Kopp (6 mai), et le chef du Département fédéral des Affaires étrangères, M. René Felber (7 novembre).

Les relations avec la Croix-Rouge suisse ont été très suivies et, le 14 juillet, son nouveau président, le Dr Karl Kenkel, a été accueilli au siège du CICR par le président Sommaruga et des membres du Comité. Le dialogue avec cette Société nationale s'est poursuivi le 21 décembre à Berne où le président du CICR s'est rendu accompagné de plusieurs collaborateurs.

TURQUIE

En marge du symposium du *World Economic Forum* organisé chaque année à Davos (Suisse), le président du CICR a eu un entretien, le 1er février, avec le Premier ministre turc, M. Türgüt Özal, auquel la disponibilité du CICR pour une action en relation avec la situation interne en Turquie (notamment pour des visites aux personnes détenues) a été de nouveau exposée.

Par ailleurs, à la suite de l'arrivée de nombreux civils kurdes originaires d'Irak venus chercher refuge dans le sud-est de la Turquie, le CICR a offert ses services au gouvernement d'Ankara et au Croissant-Rouge turc pour venir en aide à cette population déplacée en raison de la situation conflictuelle. Après avoir répondu au CICR dans un premier temps qu'une assistance internationale n'était pas requise pour le moment, le gouvernement turc a approché le CICR, le 17 septembre, via sa mission permanente à Genève, et l'a invité à se rendre en Turquie, afin, d'une part, de superviser l'opération de rapatriement des Kurdes qui voudraient rentrer en Irak et, d'autre part, d'évaluer la situation dans les camps où étaient regroupés ces civils irakiens déplacés. En réponse à cette proposition, le délégué général adjoint pour l'Europe et l'Amérique du Nord est aussitôt parti pour Ankara où il a été reçu par les autorités.

En attendant que toutes les conditions requises soient remplies et permettent au CICR d'envisager de participer à un rapatriement, quatre délégués du CICR, dont un médecin et un ingénieur sanitaire, sont partis le 22 septembre, en compagnie de représentants du Croissant-Rouge turc, pour la région de Diyarbakir et la province de Hakkari, où une visite des cinq camps de civils kurdes déplacés a été réalisée.

Le ministère des Affaires étrangères irakien ayant fait savoir au CICR que son intervention n'était pas requise car des relations diplomatiques normales existaient entre son pays et la Turquie, le CICR a renoncé à prêter son concours à cette opération.

Quant à l'offre d'assistance du CICR en faveur des civils kurdes visités dans les camps, elle n'a finalement pas été retenue par les autorités turques. Le gouvernement et le Croissant-Rouge turc se sont chargés eux-mêmes de mettre sur pied un programme en faveur de ces personnes déplacées. Les autorités turques ont, par ailleurs, accepté la requête du CICR d'organiser, à partir de la Turquie, un convoi de secours destiné aux Kurdes irakiens réfugiés sur sol iranien. Ce convoi est parti le 28 octobre pour l'Iran (voir chapitre *Moyen-Orient et Afrique du Nord*).

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES

Outre les réunions de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix et le Séminaire d'information et de diffusion sur le droit international humanitaire comme

contribution à la Paix (voir chapitre *Coopération au sein du Mouvement*), qui se sont déroulés à Léningrad en octobre, en présence d'une importante délégation du CICR conduite par M. Paolo Bernasconi, membre du Comité, le directeur des Opérations et le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord se sont rendus à Moscou, du 23 au 25 février, principalement pour des échanges de vues au ministère des Affaires étrangères et à l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, portant sur les activités opérationnelles du CICR.

La coopération entre l'Alliance et le CICR en matière d'information et de diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge s'est poursuivie en 1988, selon l'accord passé entre les deux institutions en 1984.

YUGOSLAVIE

En réponse à l'invitation de la Croix-Rouge yougoslave, le président Sommaruga s'est rendu à Belgrade, du 24 au 26 octobre. Divers entretiens ont eu lieu avec le président de la Société nationale, M. Branislav Pešić, et les principaux membres de la Croix-Rouge yougoslave. M. Sommaruga a également été reçu par le président de la présidence de la R.S.F. de Yougoslavie, M. Raif Dizdarević, par le secrétaire fédéral aux Affaires étrangères, M. Budimir Loncar, et par le ministre de la Santé, le Dr Janko Obocki. Il a, en outre, fait un exposé à l'Institut de politique et d'économie internationales.

LE SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES A AROLSEN

Le Service international de recherches (SIR), établi à Arolsen (République fédérale d'Allemagne), est placé depuis 1955 sous la direction et l'administration du CICR, conformément à un accord international. La fonction d'autorité de contrôle est exercée par la Commission internationale pour le SIR (CI/SIR), qui regroupe les représentants de la Belgique, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Grèce, d'Israël, de l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la République fédérale d'Allemagne. Aux termes de cet accord, la République fédérale d'Allemagne met chaque année à la disposition du SIR les crédits nécessaires à la poursuite de sa tâche.

Le SIR traite uniquement les demandes en provenance

- d'Allemands et de non-Allemands qui ont été détenus dans des camps de concentration, des camps de travail ou des prisons sur le territoire du Troisième Reich**
- de non-Allemands qui ont été déplacés pendant la Seconde Guerre mondiale comme travailleurs forcés**
- de non-Allemands déportés qui, après la guerre, ne voulaient ou ne pouvaient pas retourner dans leur patrie**

Les quatre mandats qui lui sont confiés à propos de ces catégories de personnes sont:

- la recherche de disparus**
- la réunion de documents qui traitent des personnes persécutées pendant le régime national-socialiste sous le Troisième Reich**
- la classification de ces documents selon un système d'archivage approprié et la conservation conséquente des documents**
- la réponse aux demandes provenant des anciens persécutés ou de leurs proches parents**

Le SIR a connu une surcharge exceptionnelle de travail en 1988, comme le démontrent les statistiques suivantes puisées dans son rapport annuel:

- 95 128 demandes (contre 59 086 en 1987) provenant de 35 pays ont été enregistrées auprès du SIR. Elles concernaient 88 162 personnes sollicitant une attestation de détention, de travaux forcés effectués ou de séjour en camp de personnes déplacées.**
- Les collaborateurs du SIR ont procédé à 539 698 vérifications de documents dans 29 unités diverses.**
- Comme suite à ces recherches, un total de 105 071 réponses a été envoyé aux requérants, ce qui représente une augmentation de 61% par rapport à l'année précédente.**

L'augmentation inhabituelle des demandes enregistrées s'explique par le fait qu'un grand nombre d'anciens persécutés atteignent l'âge de la retraite et veulent constituer leur dossier; en outre, dans certains pays, le déblocage de fonds en faveur de cette catégorie de personnes entraîne la réouverture de dossiers déjà existants. Aussi, une requête d'approbation de postes de travail hors-cadre, pour une durée limitée, a-t-elle été remise en cours d'année au gouvernement de Bonn et a abouti à l'attribution de 42 postes supplémentaires. Cet apport de personnel devrait permettre de faire face à l'augmentation des demandes.

L'accroissement du nombre de cas non traités n'a cependant pas pu être évité en 1988: 73 010 cas restés sans réponse ont été reportés à 1989.

SECOURS ACHEMINÉS PAR LE CICR EN 1988
 (Selon date d'entrée en stock des marchandises sur le terrain)

PAYS	DONS EN NATURE		ACHATS PAR LE CICR			TOTAL ACHEMINÉ (Fr.s.)	
	SECOURS (Tonnes)	MÉDICAL (Fr.s.)	SECOURS (Tonnes)	MÉDICAL (Fr.s.)			
AFRIQUE	55 139	37 057 544	452 247	15 782	14 143 856	2 103 005	53 756 652
Afrique du Sud	—	—	228	294 774	—	294 774	
Angola	338	2 187 253	6 100	2 236	2 192 459	315 733	4 701 545
Angola (Sud-Est)	14	82 437	23 573	24	49 781	228 395	384 186
Bénin	—	—	—	9	26 653	1 760	28 413
Burundi	—	—	—	68	170 726	—	170 726
Ethiopie	45 238	24 544 377	15 555	8 634	6 924 030	84 529	31 568 491
Ethiopie (Tigré et Erythrée, via Soudan)	—	—	324 260	35	454 816	152 233	931 309
Gambie	—	—	—	—	—	3 390	3 390
Malawi	—	—	3 036	3	31 840	1 660	36 536
Mozambique	2 624	3 357 716	12 600	1 294	913 271	217 059	4 500 646
Namibie	—	—	—	28	34 708	—	34 708
Ouganda	92	353 739	22 150	58	197 941	177 058	750 888
Rwanda	—	—	3 129	—	2 105	5 586	10 820
Somalie	10	59 517	—	111	180 781	263 919	504 217
Soudan	6 538	3 966 497	12 973	2 667	2 105 752	96 485	6 181 707
Soudan (conflit Sud-Soudan, via Kenya)	280	2 480 089	28 871	45	101 763	360 260	2 970 983
Tchad	5	22 440	—	243	312 266	65 605	400 311
Togo	—	—	—	1	4 530	17 456	21 986
Zaire	—	—	—	20	58 920	9 749	68 669
Zimbabwe	—	3 479	—	78	86 740	102 128	192 347
AMÉRIQUE LATINE	1 478	2 818 144	13 500	1 052	1 269 999	576 783	4 678 426
Chili	195	915 093	—	102	118 470	9 382	1 042 945
Colombie	—	—	—	—	2 907	3 761	6 668
El Salvador	229	133 070	—	212	190 979	289 659	613 708
Guatemala	—	—	—	2	5 160	—	5 160
Honduras	50	175 205	—	—	—	—	175 205
Nicaragua	962	1 139 814	5 460	724	908 023	242 295	2 295 592
Paraguay	40	442 392	—	—	—	—	442 392
Pérou	2	12 570	8 040	12	44 460	31 686	96 756
ASIE	510	237 405	954 351	273	649 893	5 182 554	7 024 203
Afghanistan	—	—	886 271	52	316 644	1 577 158	2 780 073
Birmanie	—	—	—	—	—	218 948	218 948
Indonésie	—	—	—	1	3 124	—	3 124
Indonésie (conflit à Timor-Est)	—	—	—	4	6 515	8 683	15 198
Kampuchéa	—	—	—	1	8 145	330 494	338 639
Pakistan (conflit afghan)	—	—	—	202	240 380	2 239 260	2 479 640
Philippines	510	237 405	—	8	29 311	344 825	611 541
Thaïlande (conflit au Kampuchéa)	—	—	68 080	5	45 774	463 186	577 040
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 517	3 641 469	673 132	1 573	5 370 794	1 323 707	11 009 102
Irak	1	7 595	—	49	639 035	45 780	692 410
Iran	174	1 917 197	87 122	123	1 488 667	307 889	3 800 875
Israël et territoires occupés	414	362 052	—	238	1 056 225	31 466	1 449 743
Jordanie	—	—	—	1	28 329	—	28 329
Liban	858	1 191 284	580 502	1 162	2 158 538	930 816	4 861 140
Syrie	70	163 341	—	—	—	—	163 341
Yémen du Nord	—	—	5 508	—	—	7 756	13 264
TOTAL GÉNÉRAL	58 644	43 754 562	2 093 230	18 680	21 434 542	9 186 049	76 468 383

DONS EN NATURE REÇUS ET ACHATS EFFECTUÉS PAR LE CICR EN 1988
 (Selon date d'entrée en stock des marchandises sur le terrain)

DONATEURS	Vivres et semences (tonnes)	Couvertures (pièces)	Tentes (pièces)	Assortiments de cuisine (pièces)	Vêtements (tonnes)	Autres secours (tonnes)	TOTAL SECOURS (Fr.s.)	MÉDICAL (Fr.s.)	GRAND TOTAL (Fr.s.)
Sociétés nationales									
Allemagne (Rép. féd. d')			350	3 300	6,5	5	534 461	—	534 461
Australie		1 005					—	65 580	65 580
Autriche		8 050	500		45,1		22 000	—	22 000
Danemark		10 000					546 672	104 711	651 383
Espagne		10 000					75 851	—	75 851
Etats-Unis d'Amérique		10 000	374		9,0	1	148 680	—	148 680
Finlande		11 450	200				1 117 068	751 251	1 868 319
Grande-Bretagne		60 000					596 022	—	596 022
Islande					6,7		39 452	—	39 452
Norvège							—	757 971	757 971
Pays-Bas	898	50 010	100			30	1 252 013	87 122	1 339 135
Suède		106 200	863		229,3	125	2 973 304	261 185	3 234 489
Suisse		47 010	412		6,7		858 472	62 910	921 382
Turquie		1 000	50				28 777	—	28 777
Autres Croix-Rouge ¹	375	17 250			36,8	1	818 579	2 500	821 079
TOTAL CROIX-ROUGE	1 527	321 975	2 849	3 300	340,1	162	9 011 351	2 093 230	11 104 581
Gouvernements									
Allemagne (Rép. féd. d')	4 184						1 820 185	—	1 820 185
Canada	7 024						3 481 864	—	3 481 864
Danemark	500	20 000					891 921	—	891 921
Etats-Unis d'Amérique	7 472						3 284 145	—	3 284 145
Finlande	254	42 550					2 861 243	—	2 861 243
Grande-Bretagne	5 110						2 600 182	—	2 600 182
Italie							1 218 719	—	1 218 719
Pays-Bas	1 000	30 000					375 333	—	375 333
Suède							2 477 239	—	2 477 239
Suisse	5 982						3 828 282	—	3 828 282
TOTAL GOUVERNEMENTS	31 526	92 550	—	—	—	621	22 839 113	—	22 839 113
Divers donateurs									
CEE	22 120						11 164 299	—	11 164 299
PAM	1 658						707 098	—	707 098
Autres donateurs	16		12				32 701	—	32 701
TOTAL DIVERS DONATEURS	23 794	—	12	—	—	—	11 904 098	—	11 904 098
TOTAL DONATIONS	56 847	414 525	2 861	3 300	340,1	783	43 754 562	2 093 230	45 847 792
TOTAL ACHATS CICR	17 214²	165 965	3 705	5 220	35,0	1 103	21 434 542	9 186 049	30 620 591
TOTAL GÉNÉRAL	74 061	580 490	6 566	8 520	375,1	1 886	65 189 104	11 279 279	76 468 383

Remarque: Les ambulances sont comprises dans «secours» et non dans «médical».

¹ Ligue et Sociétés nationales dont la contribution est inférieure à Fr.s. 20 000.—.

² Dont 4 106 tonnes de semences.

RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CICR

en liaison directe avec Genève
(Situation au 31 décembre 1988)

DISPATCH CENTRE

PC MAIL BOX	TELEX	FAX
RADIO HBC-88		

AMÉRIQUES

NEW YORK	PC/FAX
● MANAGUA	HTCR-88
● SAN SALVADOR	HUSR-2
BOGOTA	HJC-88
LIMA	PC
SANTIAGO	PC
SAN JOSE	TELEX/FAX
PORT-AU-PRINCE	HHCR-88
BUENOS AIRES	TELEX
GUATEMALA CITY	FAX

AFRIQUE

■ NIAMEY	● WINDHOEK
5UV-222	ZRL-230
RADIO	TELEX/RADIO
■ N'DJAMENA	● MAPUTO
TTR-88	C8Z-650
RADIO	TELEX/RADIO
■ KINSHASA	■ HARARE
9T0-20	Z2C-88
RADIO	TELEX/RADIO/FAX
■ LOME	● NAIROBI
5VR-88	5ZR-88
RADIO	TELEX/RADIO/FAX
● LUANDA	● ADDIS ABEBA
D2N77LD	ETC-88
TELEX/RADIO	TELEX/RADIO/FAX
● KAMPALA	■ MOGADISHU
5XR-88	TELEX
TELEX/RADIO	
■ PRETORIA	● KHARTOUM
ZSH-880	6TR-88
TELEX/RADIO	RADIO

MOYEN-ORIENT

■ TUNIS	■ AMMAN
TELEX	JYL-88
■ BEYROUTH	RADIO
ODR-88	TELEX/RADIO
■ DAMAS	■ LE CAIRE
YKR-88	SUR-88
RADIO	RADIO
■ TEHERAN	■ TEL AVIV
EPR-88	TELEX/RADIO
TELEX/RADIO	TELEX/FAX
■ BAGDAD	
TELEX	

ASIE

● BANGKOK	● MANILLE
HSR-50	4GR-21
TELEX/FAX	TELEX/RADIO
■ DJAKARTA	
TELEX/FAX	
■ NEW DELHI	● PESHAWAR
TELEX	ARH-252
TELEX/RADIO	
■ HONG KONG	● KABOUL
TELEX/FAX	TELEX/RADIO

Réseaux

Délégations ayant un réseau *local* (HF ou VHF), y compris les sous-délégations, les véhicules, les avions et les émetteurs-récepteurs portables.



Délégations ayant un réseau *régional*

(Ces deux types de réseaux utilisent les systèmes de phonie (SSB) ou de rappel (ARQ).)

Au 31.12.88, le CICR possédait au total 1 334 émetteurs-récepteurs radio, dont 1 100 étaient utilisés dans les délégations (320 HF et 780 VHF).

En outre, 9 stations HF utilisant le système de rappel ARQ et

54 stations utilisant le système SSB (phonie) étaient employées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'ensemble du trafic traité par la division des Télécommunications du CICR a représenté au total 91.000 messages.